



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 08-6267-2
Date de révision: 26/08/2026

Numéro de version: 14.00
Annule et remplace la version du : 01/10/2025

Numéro de version Transport:

La présente fiche de données de sécurité a été établie en conformité avec l'Ordonnance suisse sur les produits chimiques.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Scotch-Weld™ DP-810

Numéros d'identification de produit

FS-9100-2835-6 FS-9100-4054-2 UU-0101-3125-6 UU-0101-3345-0

7000079922 7000080092 7100200509 7100200483

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Adhésif structural

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M (Suisse) GmbH, Eggstrasse 91, 8803 Rüschlikon
Téléphone: 044 724 90 90
E-mail: innovation.ch@mmm.com
Site internet: www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants, emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veuillez à ne pas séparer les FDS des composants de cette page de couverture. Les références des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

08-6239-1, 08-6252-4

Information de transport

Reportez-vous à la section 14 des composants du kit pour les informations de transport

ETIQUETTE DU KIT

2.1. Classification de la substance ou du mélange: Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Carcinogénicité, Catégorie 1B - Carc. 1B; H350

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B - Repr. 1B; H360FD

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 2 - STOT RE 2; H373

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles :

SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Contient:

7-oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle; 6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol; 2,5-Di-tert-pentylhydroquinone; Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle; Acide propène-2 oïque,méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate; Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle; Méquinal; Cumène; Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle; Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol.

MENTIONS DE DANGER:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H350	Peut provoquer le cancer.
H360Fd	Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Système respiratoire.
------	--

H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
------	--

MENTIONS DE MISE EN GARDE**Prévention:**

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280I	Porter des gants de protection /des vêtements de protection & un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H350	Peut provoquer le cancer.
H360Fd	Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

<= 125 ml mention d'avertissement**Prévention:**

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P280I	Porter des gants de protection /des vêtements de protection & un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

AUTRES INFORMATIONS:**Précaution - Extra:**

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les pourcentages inconnus des composants (www.3M.com/msds).

Raison de la révision:

Etiquetage Kit: CLP % inconnu - L'information a été modifiée.
 Kit : numéros des FDS composant le kit - L'information a été modifiée.
 Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.
 Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
 Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
 Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été modifiée.
 Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2025, Compagnie 3M. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 08-6239-1
Date de révision: 23/09/2025

Numéro de version: 13.00
Annule et remplace la version du : 11/09/2024

La présente fiche de données de sécurité a été établie en conformité avec l'Ordonnance suisse sur les produits chimiques.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Scotch-Weld™ DP-810 - 810, Partie B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Adhésif structural

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M (Suisse) GmbH, Eggstrasse 91, 8803 Rüschlikon
Téléphone: 044 724 90 90
E-mail: innovation.ch@mmm.com
Site internet: www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 - Repr. 2; H361fd

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles :

SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	234-201-1	15 - 40
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	212-782-2	10 - 30
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	248-666-3	10 - 30
Acide propène-2 oïque,méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate	52628-03-2	258-053-2	< 5
Méquinol	150-76-5	205-769-8	0,1 - 1

MENTIONS DE DANGER:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280B	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
------	--

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P280B Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

3% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie cutanée inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	(N° CAS) 10595-06-9 (N° CE) 234-201-1	15 - 40	Tox. aquatique chronique 2, H411 Sens. de la peau 1A, H317 Repr. 2, H361df
Copolymère butadiène - acrylonitrile	(N° CAS) 9010-81-5	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	(N° CAS) 27813-02-1 (N° CE) 248-666-3	10 - 30	Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	(N° CAS) 868-77-9 (N° CE) 212-782-2	10 - 30	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317 Nota D
Polymère	(N° CAS) 41637-38-1	5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Acide propène-2 oïque,méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate	(N° CAS) 52628-03-2 (N° CE) 258-053-2	< 5	Corr. cutanée 1C, H314 Skin Sens. 1B, H317
VANADYL ACETYLACETONATE	(N° CAS) 3153-26-2 (N° CE) 221-590-8	0,1 - 1	Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319

			Tox. aquatique chronique 2, H411
Phénothiazine	(N° CAS) 92-84-2 (N° CE) 202-196-5	0,1 - 1	Tox. aigüe 4, H302 Skin Sens. 1B, H317 STOT RE 2, H373 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Talc	(N° CAS) 14807-96-6 (N° CE) 238-877-9	< 1	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Méquinol	(N° CAS) 150-76-5 (N° CE) 205-769-8	0,1 - 1	Tox. aigüe 4, H302 Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 3, H412

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits**Substance**

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Oxydes d'azote.

Vapeur toxique, gaz, particule.

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Tenir à l'écart de métaux réactifs (ex. : aluminium, zinc) afin d'éviter la formation d'hydrogène Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:**Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Talc	14807-96-6	VME Suisse	VLEP(fraction respirable) (8 heures) : 2 mg/m3	Foetotoxique Groupe C
Phénothiazine	92-84-2	VME Suisse	TWA(inhalable fraction)(8 heures):5 mg/m3	la peau

VME Suisse : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel

Polymère laminé

Epaisseur (mm)

Pas de données disponibles

Temps de pénétration

Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des particules

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type P

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Non applicable.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Couleur	Vert
Odeur	Douce de méthacrylate
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	> 93 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point d'éclair:	> 93,3 °C [Méthode de test: Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>la substance / le mélange est apolaire / aprotique</i>
Viscosité cinématique	18 692 mm ² /s
Hydrosolubilité	Légère (moins de 10 %)
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<=13,3 Pa
Densité	1,07 g/ml
Densité relative	1,07 [Réf. Standard :Eau = 1]
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Caractéristiques des particules	<i>Non applicable.</i>

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils

Pas de données de tests disponibles.

Taux d'évaporation:

Pas de données de tests disponibles.

Masse moléculaire:

Pas de données de tests disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse peut se produire.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

étincelles et / ou flammes

La polymérisation est source de chaleur. Ne pas polymériser une quantité supérieure à 50 grammes en milieu confiné pour éviter une réaction trop violente (exothermique) avec dégagement de forte chaleur et fumées.

10.5 Matériaux à éviter:

Amines

Agents réducteurs

Métaux réactives

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Photosensibilisation: les symptômes peuvent inclure une réaction du type coup de soleil, telle que cloques, rougeurs, enflures et démangeaisons en cas d'exposition même très faible au soleil.

Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:**Toxicité pour la reproduction / le développement**

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Rat	LD50 5 564 mg/kg
Copolymère butadiène - acrylonitrile	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Copolymère butadiène - acrylonitrile	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Ingestion	Rat	LD50 > 11 200 mg/kg
Polymère	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polymère	Ingestion	Rat	LD50 > 35 000 mg/kg
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Talc	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Méquinol	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Méquinol	Ingestion	Rat	LD50 1 630 mg/kg
Phénothiazine	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Phénothiazine	Ingestion	Rat	LD50 1 370 mg/kg

VANADYL ACETYLACETONATE	Cutané	Composants similaires	LD50 790 mg/kg
VANADYL ACETYLACETONATE	Ingestion	Composants similaires	LD50 321 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Composants similaires	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritation minimale.
Copolymère butadiène - acrylonitrile	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Lapin	Irritation minimale.
Polymère	Lapin	Irritation minimale.
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate	Lapin	Corrosif
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Méquinol	Lapin	Moyennement irritant
Phénothiazine	Lapin	Aucune irritation significative
VANADYL ACETYLACETONATE	Composants similaires	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Composants similaires	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritant modéré
Copolymère butadiène - acrylonitrile	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Lapin	Irritant modéré
Polymère	Lapin	Aucune irritation significative
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate	Risques pour la santé similaires	Corrosif
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Méquinol	Lapin	Irritant sévère
Phénothiazine	Lapin	Moyennement irritant
VANADYL ACETYLACETONATE	Composants similaires	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Composants similaires	Sensibilisant
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Homme et animal	Sensibilisant
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Homme et animal	Sensibilisant
Polymère	Cochon	Non-classifié

	d'Inde	
Acide propène-2 oïque,méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate	Souris	Sensibilisant
Méquinol	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Phénothiazine	Cochon d'Inde	Sensibilisant
VANADYL ACETYLACETONATE	Composants similaires	Non-classifié

Photosensibilisation

Nom	Organismes	Valeur
Phénothiazine	Humain	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Talc	Humain	Non-classifié

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	In vitro	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	In vivo	Non mutagène
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Polymère	In vitro	Non mutagène
Acide propène-2 oïque,méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate	In vitro	Non mutagène
Talc	In vitro	Non mutagène
Talc	In vivo	Non mutagène
Méquinol	In vivo	Non mutagène
Méquinol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Phénothiazine	In vitro	Non mutagène
Phénothiazine	In vivo	Non mutagène
VANADYL ACETYLACETONATE	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Talc	Cutané	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Talc	Inhalation	Rat	Cancérogène
Méquinol	Cutané	Multipl espèces animales.	Non-cancérogène
Méquinol	Ingestion	Multipl espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Composants similaires	NOAEL 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Toxique pour le développement	Composants similaires	NOAEL 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	49 jours
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	49 jours
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Talc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 600 mg/kg	Pendant l'organogénèse
Méquinol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méquinol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	28 jours
Méquinol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 200 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Phénothiazine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Méquinol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

VANADYL ACETYLACETONATE	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
----------------------------	------------	---------------------------------------	--	---	-------------------------	--

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acide méthacrylique, monoester avec propane- 1,2-diol	Inhalation	sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,5 mg/l	21 jours
Acide méthacrylique, monoester avec propane- 1,2-diol	Ingestion	système hématopoïétique Coeur Système endocrine Foie système immunitaire Système nerveux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	41 jours
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate	Ingestion	système hématopoïétique Rénale et / ou de la vessie Coeur Foie système immunitaire des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	90 jours
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	Une exposition répétée et prolongée à de grandes quantités de poussière de talc peut provoquer des lésions pulmonaires	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 18 mg/m3	113 semaines
Méquinol	Ingestion	tractus gastro- intestinal	Non-classifié	Rat	LOAEL 300 mg/kg/jour	28 jours
Méquinol	Ingestion	Foie système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	28 jours
Méquinol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 300 mg/kg/jour	28 jours
Méquinol	Ingestion	Coeur Système endocrine système hématopoïétique Système nerveux Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	28 jours
Phénothiazine	Ingestion	système hématopoïétique	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Chien	NOAEL 18 mg/kg/jour	13 semaines
Phénothiazine	Ingestion	Coeur Système endocrine Foie Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire	Non-classifié	Chien	NOAEL 67 mg/kg/jour	13 semaines

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Boue activée	Composant analogue	3 heures	EC50	177 mg/l
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Ide mélanote	Composant analogue	96 heures	LC50	10 mg/l
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Algues vertes	Composant analogue	96 heures	ErC50	4,4 mg/l
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	1,21 mg/l
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Algues vertes	Composant analogue	96 heures	ErC10	0,74 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Turbot	Composant analogue	96 heures	LC50	833 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	227 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	710 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	380 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	160 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	24,1 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	N/A	Expérimental	16 heures	EC0	>3 000 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	N/A	Expérimental	18 heures	LD50	<98 mg par kg de poids corporel
Copolymère butadiène - acrylonitrile	9010-81-5	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Bactéries	Expérimental	N/A	EC10	1 140 mg/l
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Ide mélanote	Expérimental	48 heures	EC50	493 mg/l
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>97,2 mg/l
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>143 mg/l
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	97,2 mg/l
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	45,2 mg/l

Polymère	41637-38-1	Boue activée	Estimé	3 heures	EC50	>1 000 mg/l
Polymère	41637-38-1	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	>100 mg/l
Polymère	41637-38-1	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	>100 mg/l
Polymère	41637-38-1	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LL50	>100 mg/l
Acide propène-2 oïque,méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate	52628-03-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>120 mg/l
Acide propène-2 oïque,méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate	52628-03-2	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>112 mg/l
Acide propène-2 oïque,méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate	52628-03-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	68 mg/l
Acide propène-2 oïque,méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate	52628-03-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	30 mg/l
Méquinol	150-76-5	Protozoaires ciliés	Expérimental	40 heures	IC50	171,4 mg/l
Méquinol	150-76-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	54,7 mg/l
Méquinol	150-76-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	28,5 mg/l
Méquinol	150-76-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,2 mg/l
Méquinol	150-76-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	2,96 mg/l
Méquinol	150-76-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,68 mg/l
Phénothiazine	92-84-2	Boue activée	Expérimental	3 heures	IC50	>100 mg/l
Phénothiazine	92-84-2	Protozoaires ciliés	Expérimental	48 heures	IC50	8 mg/l
Phénothiazine	92-84-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>100 mg/l
Phénothiazine	92-84-2	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	0,597 mg/l
Phénothiazine	92-84-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	0,154 mg/l
Talc	14807-96-6	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
VANADYL ACETYLACETONAT E	3153-26-2	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Estimé	96 heures	LC50	10 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de 2- phénoxyéthyle	10595-06-9	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	22.3 %BOD/Th OD	OCDE 301D
Méthacrylate de 2- phénoxyéthyle	10595-06-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	1 Années (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Méthacrylate de 2- hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	84 % Demande biologique en oxygène	OCDE 301D

					DBO/Demande chimique en oxygène	
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique pH basique	10.9 jours (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Copolymère butadiène - acrylonitrile	9010-81-5	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	81 %BOD/ThO D	OCDE 301C
Polymère	41637-38-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Percent degraded	24 % dégradé	
Acide propène-2 oïque,méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate	52628-03-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	93.1 %BOD/Th OD	OECD 301F - Manometric Respiro
Méquinol	150-76-5	Expérimental Biodégradation - anaérobique	28 jours	Percent degraded	>90 % dégradé	
Méquinol	150-76-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	86 %BOD/ThO D	OCDE 301C
Phénothiazine	92-84-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThO D	OCDE 301D
Talc	14807-96-6	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
VANADYL ACETYLACETONATE	3153-26-2	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	5.8	Catalogic™
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.137	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.42	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Copolymère butadiène - acrylonitrile	9010-81-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.97	EC A.8 coefficient de partage
Polymère	41637-38-1	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	6.6	
Acide propène-2 oïque,méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate	52628-03-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1 - 2.72	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Méquinol	150-76-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.58	
Phénothiazine	92-84-2	Expérimental BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	660	
Phénothiazine	92-84-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.78	OCDE 117 méthode HPLC log Kow

Talc	14807-96-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
VANADYL ACETYLACETONATE	3153-26-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	380 l/kg	Episuite™
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	42,7 l/kg	
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	10 l/kg	Episuite™
Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester d'hydroxy-2-éthyle, phosphate	52628-03-2	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	10 l/kg	Episuite™
Méquinol	150-76-5	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	55,7 l/kg	
Phénothiazine	92-84-2	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	5 754 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
 20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

La collecte des déchets doit être assurée par une entreprise agréée pour les déchets spéciaux, à l'occasion de quoi le code de déchet doit être mentionné. Vous trouverez une liste des entreprises correspondantes sous www.veva-online.ch.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3082	UN3082	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(MONOMÈRE ACRYLATE)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(MONOMÈRE ACRYLATE)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(MONOMÈRE ACRYLATE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	Polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	M6	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient
Talc

Numéro CAS
14807-96-6

Classification
Grp. 2A: Probablement
carcinogène pour les
hommes

Réglementation
Centre International de
Recherche sur le
Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
E2 Dangereux pour le milieu aquatique	200	500

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361df	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été ajoutée.

Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.

Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été ajoutée.

Section 8: Protection personnelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été supprimée.

Section 8 : Protection respiratoire - recommandations - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.

Section 11: Toxicité aiguë (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Cancérogénicité (Information) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.

Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été supprimée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.

Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Section 14 Dangereux/Non dangereux pour le transport - L'information a été supprimée.

Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été ajoutée.

Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

3M Suisse: Les fiche de données de sécurité sont disponibles sur www.3m.com/ch



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 08-6252-4
Date de révision: 25/08/2026

Numéro de version: 16.00
Annule et remplace la version du : 29/09/2025

La présente fiche de données de sécurité a été établie en conformité avec l'Ordonnance suisse sur les produits chimiques.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Scotch-Weld™ DP-810 : Partie A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Adhésif structural

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M (Suisse) GmbH, Eggstrasse 91, 8803 Rüschlikon
Téléphone: 044 724 90 90
E-mail: innovation.ch@mmm.com
Site internet www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Carcinogénicité, Catégorie 1B - Carc. 1B; H350

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B - Repr. 1B; H360FD

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 2 - STOT RE 2; H373

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles :

SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Identifiant(s)	EC No.	% par poids
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	234-201-1	15 - 40
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	212-782-2	10 - 30
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	248-666-3	10 - 30
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	80-15-9	201-254-7	1 - 5
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	2386-87-0	219-207-4	< 1
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	119-47-1	204-327-1	0,1 - 1
Cumène	98-82-8	202-704-5	0,1 - 1
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	79-74-3	201-222-2	<= 0,099

MENTIONS DE DANGER:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H350	Peut provoquer le cancer.
H360Fd	Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Système respiratoire.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280I	Porter des gants de protection /des vêtements de protection & un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H350	Peut provoquer le cancer.
H360Fd	Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

<= 125 ml mention d'avertissement**Prévention:**

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P280I	Porter des gants de protection /des vêtements de protection & un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

AUTRES INFORMATIONS:**Précaution - Extra:**

Réservé aux utilisateurs professionnels.

20% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par inhalation inconnue.

Note sur l'étiquetage

H242 ne s'applique pas parce que le matériel ne contient pas le contenu d'hydrogène des peroxydes organiques et du peroxyde d'hydrogène selon les exigences de la classification.

2.3 .Autres dangers

Contient une substance identifiée comme un perturbateur endocrinien dans la liste établie conformément à l'article 59 (1) de REACH
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	(N° CAS) 10595-06-9 (N° CE) 234-201-1	15 - 40	Tox. aquatique chronique 2, H411 Sens. de la peau 1A, H317 Repr. 2, H361df
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	(N° CAS) 27813-02-1 (N° CE) 248-666-3	10 - 30	Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317 STOT SE 3, H335
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	(N° CAS) 868-77-9 (N° CE) 212-782-2	10 - 30	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317 Nota D
Copolymère butadiène - acrylonitrile	(N° CAS) 9010-81-5	5 - 20	Substance non classée comme dangereuse
OLIGOMERE ACRYLIQUE	(N° CAS) 41637-38-1 (N° CE) 609-946-4	5 - 20	Substance non classée comme dangereuse
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	(N° CAS) 80-15-9 (N° CE) 201-254-7	1 - 5	Perox. Org. EF, H242 Tox. aigüe 2, H330 Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318 STOT SE 3, H335 STOT RE 1, H372 Tox. aquatique chronique 2, H411 STOT SE 3, H336
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	(N° CAS) 2386-87-0 (N° CE) 219-207-4	< 1	Skin Sens. 1B, H317 Muta. 2, H341 STOT RE 2, H373 Tox. aquatique chronique 2, H411
Cumène	(N° CAS) 98-82-8 (N° CE) 202-704-5	0,1 - 1	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox.aspiration 1, H304 Carc. 1B, H350 STOT SE 3, H335 Tox. aquatique chronique 2, H411 STOT SE 3, H336
Talc	(N° CAS) 14807-96-6 (N° CE) 238-877-9	< 1	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	(N° CAS) 119-47-1 (N° CE) 204-327-1	0,1 - 1	Repr. 1B, H360F
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	(N° CAS) 79-74-3 (N° CE) 201-	<= 0,099	Tox. aigüe 4, H302 Sens. de la peau 1A, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=10

	222-2		Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10
Bisphénol A	(N° CAS) 80-05-7 (N° CE) 201-245-8	<= 0,099	Lésions oculaires 1, H318 Sens. cutanée 1, H317 Repr. 1B, H360F STOT SE 3, H335 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10 Perturbateur endocrinien - Santé humaine 1, EUH380 Perturbateur endocrinien – Environnement 1, EUH430
p-Benzoquinone	(N° CAS) 106-51-4 (N° CE) 203-405-2	<= 0,099	Tox. aigüe 3, H331 Tox. aigüe 3, H301 Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H335 Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10
1,4-Dihydroxybenzène	(N° CAS) 123-31-9 (N° CE) 204-617-8	<= 0,099	Tox. aigüe 4, H302 Lésions oculaires 1, H318 Skin Sens. 1B, H317 Muta. 2, H341 Carc. 2, H351 Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	(N° CAS) 80-15-9 (N° CE) 201-254-7	(C >= 10%) Corr. cutanée 1B, H314 (3% <= C < 10%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 3%) Lésions oculaires 1, H318 (1% <= C < 3%) Irr. des yeux 2, H319 (C >= 10%) STOT SE 3, H335

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrrouement et douleurs au nez et à la gorge). Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmolement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits**Substance**

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Oxydes d'azote.

Vapeur toxique, gaz, particule.

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre

dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Tenir à l'écart de métaux réactifs (ex. : aluminium, zinc) afin d'éviter la formation d'hydrogène. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Identifiant(s)	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
p-Benzoquinone	106-51-4	VME Suisse	VLEP (8 heures): 0.4 mg/m ³ , 0.1 ppm; VLCT(15 min): 0.4 mg/m ³ , 0.1 ppm	Sensibilisateur
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	VME Suisse	VLEP(Vapeur inhalable /aérosol)(8 heures): 2 mg/m ³ ; VLCT(Vapeur inhalable /aérosol)(15 minutes): 2 mg/m ³	Carcinogène catégorie 2, Mutagène catégorie 2, Sensibilisant, PEAU
Talc	14807-96-6	VME Suisse	VLEP(fraction respirable) (8 heures) : 2 mg/m ³	Foetotoxique Groupe C
Bisphénol A	80-05-7	VME Suisse	VLEP (fraction inhalable)(8h):3 mg/m ³	Groupe C : Toxine fœtale, sensibilisant, tératogène (fœtus) catégorie 1B
Cumène	98-82-8	VME Suisse	VLEP (8 heures):100 mg/m ³ (20 ppm);VLCT(15 minutes):400 mg/m ³ (80 ppm)	Cancérigène catégorie 2, Groupe C: Toxine fœtale, PEAU.

VME Suisse : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.
VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Identifiant(s)	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélèvement	Valeur	Mentions additionnelles
Cumène	98-82-8	Suisse VBT valeurs	2-Phenyl-2-propanol (nach Hydrolyse)	Créatinine dans les urines	b	20 mg/g	

Suisse VBT valeurs : Suisse VBT valeurs (Valeurs biologiques tolérables lieu de travail par la SUVA)

b: fin de l'exposition, de la période de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 16321

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Respirateur purificateur d'air à demi-masque ou masque complet adapté aux vapeurs organiques ou contacter le fabricant du

respirateur pour un respirateur contre les gaz/vapeurs approprié
 Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des particules
 Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type P

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Non applicable.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique: :	Pâte
Couleur	blanc
Odeur	Douce acrylique
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	$\geq 102,8$ °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point d'éclair:	102,2 °C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)</i>
Viscosité cinématique	18 692 mm ² /s
Hydrosolubilité	Légère (moins de 10 %)
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	$\leq 13,3$ Pa
Densité	1,07 g/ml
Densité relative	1,07 [<i>Réf. Standard :Eau = 1</i>]
Densité de vapeur relative	<i>Non applicable.</i>
Caractéristiques des particules	<i>Non applicable.</i>

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Masse moléculaire:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse peut se produire.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

étincelles et / ou flammes

La polymérisation est source de chaleur. Ne pas polymériser une quantité supérieure à 50 grammes en milieu confiné pour éviter une réaction trop violente (exothermique) avec dégagement de forte chaleur et fumées.

10.5 Matériaux à éviter:

Amines

Agents réducteurs

Métaux réactives

10.6. Produits de décomposition dangereux:**Substance****Condition**

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Peut être nocif en cas d'inhalation. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmolements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-

dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:

Effets respiratoires : Les signes et les symptômes peuvent inclure toux, difficulté respiratoire, oppression de la poitrine, respiration asthmatique, augmentation du rythme cardiaque, cyanose (coloration bleue de la peau), crachats, modification des tests fonctionnels des poumons et/ou dépression respiratoire.

Toxicité pour la reproduction / le développement

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur (4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. >20 - =50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Rat	LD50 5 564 mg/kg
Copolymère butadiène - acrylonitrile	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Copolymère butadiène - acrylonitrile	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
OLIGOMERE ACRYLIQUE	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
OLIGOMERE ACRYLIQUE	Ingestion	Rat	LD50 > 35 000 mg/kg
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	Cutané	Rat	LD50 500 mg/kg
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 1,4 mg/l
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	Ingestion	Rat	LD50 382 mg/kg
Cumène	Cutané	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Cumène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 39,4 mg/l
Cumène	Ingestion	Rat	LD50 2 260 mg/kg
Talc	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	Inhalation - Poussières/	Rat	LC50 > 5,19 mg/l

	Brouillards (4 heures)		
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	Ingestion	Rat	LD50 5 000 mg/kg
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
p-Benzoquinone	Cutané		Estimé pour être > 5 000 mg/kg
p-Benzoquinone	Inhalation - Poussières/ Brouillards		Estimé pour être > 12,5 mg/l
p-Benzoquinone	Inhalation - Vapeur		estimé à 2 - 10 mg/l
p-Benzoquinone	Ingestion		estimé à 50 - 300 mg/kg
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	Cutané	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Bisphénol A	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	Ingestion	Rat	LD50 1 900 mg/kg
Bisphénol A	Ingestion	Rat	LD50 3 200 mg/kg
1,4-Dihydroxybenzène	Cutané	Rat	LD50 > 4 800 mg/kg
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Rat	LD50 302 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Composants similaires	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritation minimale.
Copolymère butadiène - acrylonitrile	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Lapin	Irritation minimale.
OLIGOMERE ACRYLIQUE	Lapin	Irritation minimale.
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	Classification officielle	Corrosif
Cumène	Lapin	Irritation minimale.
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	Lapin	Irritation minimale.
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Lapin	Aucune irritation significative
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	Lapin	Aucune irritation significative
Bisphénol A	Lapin	Aucune irritation significative
1,4-Dihydroxybenzène	Homme et animal	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Composants similaires	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritant modéré
Copolymère butadiène - acrylonitrile	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Lapin	Irritant modéré
OLIGOMERE ACRYLIQUE	Lapin	Aucune irritation significative
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	Classification officielle	Corrosif
Cumène	Lapin	Moyennement irritant
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-	Lapin	Moyennement irritant

ylméthyle		
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Lapin	Moyennement irritant
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	Lapin	Moyennement irritant
Bisphénol A	Lapin	Corrosif
1,4-Dihydroxybenzène	Humain	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Composants similaires	Sensibilisant
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Homme et animal	Sensibilisant
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Homme et animal	Sensibilisant
OLIGOMERE ACRYLIQUE	Cochon d'Inde	Non-classifié
Cumène	Cochon d'Inde	Non-classifié
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	Cochon d'Inde	Sensibilisant
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Souris	Non-classifié
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	Souris	Sensibilisant
Bisphénol A	Classification officielle	Sensibilisant
1,4-Dihydroxybenzène	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Photosensibilisation

Nom	Organismes	Valeur
Bisphénol A	Homme et animal	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Talc	Humain	Non-classifié

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	In vitro	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	In vivo	Non mutagène
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
OLIGOMERE ACRYLIQUE	In vitro	Non mutagène
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	In vivo	Non mutagène
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Cumène	In vitro	Non mutagène
Cumène	In vivo	Non mutagène
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces

ylméthyle		données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Talc	In vitro	Non mutagène
Talc	In vivo	Non mutagène
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	In vitro	Non mutagène
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	In vivo	Non mutagène
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Bisphénol A	In vivo	Non mutagène
Bisphénol A	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1,4-Dihydroxybenzène	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1,4-Dihydroxybenzène	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Cumène	Inhalation	Multipl espèces animales.	Cancérogène
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Talc	Cutané	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Talc	Inhalation	Rat	Cancérogène
Bisphénol A	Ingestion	Multipl espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1,4-Dihydroxybenzène	Cutané	Souris	Non-cancérogène
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Multipl espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Composants similaires	NOAEL 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Toxique pour le développement	Composants similaires	NOAEL 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	49 jours
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acide méthacrylique, monoester avec	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la	Rat	NOAEL	Avant

propane-1,2-diol		fertilité féminine		1 000 mg/kg/jour	l'accouplement - Lactation
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	49 jours
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Cumène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 11,3 mg/l	Pendant l'organogénèse
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 125 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Talc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 600 mg/kg	Pendant l'organogénèse
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 50 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 50 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 12,5 mg/kg/jour	50 jours
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 70 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse
Bisphénol A	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Multiples espèces animales.	NOAEL 50 mg/kg/jour	
Bisphénol A	Ingestion	Toxique pour le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL 50 mg/kg/jour	
Bisphénol A	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Multiples espèces animales.	NOAEL 50 mg/kg/jour	
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	2 génération
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	2 génération
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Composants similaires	NOAEL Non disponible	
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Cumène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible

Cumène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	LOAEL 0,2 mg/l	Exposition professionnelle
Cumène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Bisphénol A	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Multiples espèces animales.	LOAEL 0,152 mg/l	15 minutes
1,4-Dihydroxybenzène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes.	Rat	NOAEL Non disponible	Non applicable
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 400 mg/kg	Non applicable

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Inhalation	sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,5 mg/l	21 jours
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	Ingestion	système hématopoïétique Coeur Système endocrine Foie système immunitaire Système nerveux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	41 jours
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	NOAEL 0,031 mg/l	3 Mois
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	Inhalation	tractus gastro-intestinal système hématopoïétique Foie système immunitaire Système nerveux des yeux Système endocrine Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,031 mg/l	3 Mois
Cumène	Inhalation	Système auditif Système endocrine système hématopoïétique Foie Système nerveux des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 59 mg/l	13 semaines
Cumène	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 4,9 mg/l	13 semaines
Cumène	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 59 mg/l	13 semaines
Cumène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie Coeur Système endocrine système hématopoïétique Foie Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 769 mg/kg/jour	6 Mois
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-	Ingestion	Système olfactif	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 50 mg/kg/jour	91 jours

ylméthyle						
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	Ingestion	Foie Rénale et / ou de la vessie Coeur la peau Système endocrine tractus gastro-intestinal système hématopoïétique système immunitaire Système nerveux des yeux Système respiratoire système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	91 jours
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	Une exposition répétée et prolongée à de grandes quantités de poussière de talc peut provoquer des lésions pulmonaires	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 18 mg/m3	113 semaines
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Ingestion	Foie Coeur Système endocrine tractus gastro-intestinal système hématopoïétique système immunitaire muscles Système nerveux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 42 mg/kg/jour	18 Mois
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	Ingestion	Système endocrine tractus gastro-intestinal Foie Rénale et / ou de la vessie Coeur la peau os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique système immunitaire Système nerveux des yeux Système respiratoire système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	90 jours
Bisphénol A	Inhalation	Foie Rénale et / ou de la vessie système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,15 mg/l	13 semaines
Bisphénol A	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 50 mg/kg/jour	3 génération
Bisphénol A	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 370 mg/kg/jour	13 semaines
Bisphénol A	Ingestion	Système endocrine système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	3 génération
Bisphénol A	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 185 mg/kg/jour	90 jours
Bisphénol A	Ingestion	Coeur os, dents, ongles et / ou les cheveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 2 400 mg/kg/jour	13 semaines
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	sang	Non-classifié	Rat	NOAEL Non	40 jours

1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	moelle osseuse Foie	Non-classifié	Rat	disponible NOAEL Non disponible	9 semaines
1,4-Dihydroxybenzène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 50 mg/kg/jour	15 Mois
1,4-Dihydroxybenzène	Oculaire	des yeux	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Cumène	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ingrédient	Identifiant(s)	Informations sur les perturbateurs endocriniens pour la santé humaine
Bisphénol A	80-05-7	L'Agence européenne des produits chimiques a conclu que chez les animaux de laboratoire, cette substance affecte le cycle de reproduction, le développement de la glande mammaire, l'apprentissage et la mémoire, et le métabolisme en perturbant le système endocrinien.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	Identifiant(s)	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Boue activée	Composant analogue	3 heures	EC50	177 mg/l
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Ide mélanote	Composant analogue	96 heures	LC50	10 mg/l
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Algues vertes	Composant analogue	96 heures	ErC50	4,4 mg/l
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	1,21 mg/l
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Algues vertes	Composant analogue	96 heures	ErC10	0,74 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Turbot	Composant analogue	96 heures	LC50	833 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	227 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	710 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	380 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	160 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	24,1 mg/l

Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	N/A	Expérimental	16 heures	EC0	>3 000 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	N/A	Expérimental	18 heures	LD50	<98 mg par kg de poids corporel
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Bactéries	Expérimental	N/A	EC10	1 140 mg/l
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Ide mélanote	Expérimental	48 heures	EC50	493 mg/l
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>97,2 mg/l
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>143 mg/l
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	97,2 mg/l
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	45,2 mg/l
OLIGOMERE ACRYLIQUE	41637-38-1	Boue activée	Estimé	3 heures	EC50	>1 000 mg/l
OLIGOMERE ACRYLIQUE	41637-38-1	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	>100 mg/l
OLIGOMERE ACRYLIQUE	41637-38-1	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	>100 mg/l
OLIGOMERE ACRYLIQUE	41637-38-1	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LL50	>100 mg/l
Copolymère butadiène - acrylonitrile	9010-81-5	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	80-15-9	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC10	0,103 mg/l
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	80-15-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	3,1 mg/l
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	80-15-9	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	3,9 mg/l
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	80-15-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	18,84 mg/l
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	80-15-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1 mg/l
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	2386-87-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>110 mg/l
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	2386-87-0	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	24 mg/l
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	2386-87-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	40 mg/l
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	2386-87-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	30 mg/l
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	2386-87-0	Poisson zèbre	Expérimental	34 jours	NOEC	0,51 mg/l

3-ylméthyle						
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	2386-87-0	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>2 000 mg/l
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	119-47-1	Algues vertes	Point final non atteint	72 heures	EC50	>100 mg/l
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	119-47-1	Puce d'eau	Point final non atteint	48 heures	EC50	>100 mg/l
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	119-47-1	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>10 000 mg/l
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	119-47-1	Medaka	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	119-47-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1,3 mg/l
Cumène	98-82-8	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC10	>2 000 mg/l
Cumène	98-82-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	2,6 mg/l
Cumène	98-82-8	Crevete mysidae	Expérimental	96 heures	EC50	1,2 mg/l
Cumène	98-82-8	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	2,7 mg/l
Cumène	98-82-8	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,14 mg/l
Cumène	98-82-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,22 mg/l
Cumène	98-82-8	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,35 mg/l
Talc	14807-96-6	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	79-74-3	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Expérimental	96 heures	LC50	0,013 mg/l
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	79-74-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,246 mg/l
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	79-74-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	0,91 mg/l
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	79-74-3	Vairon de Fathead	Expérimental	28 jours	NOEC	0,0032 mg/l
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	79-74-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,049 mg/l
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	79-74-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,011 mg/l
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	79-74-3	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>100 mg/l
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	79-74-3	Oignon	Expérimental	21 jours	EC50	7,95 mg/kg (poids sec)
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	79-74-3	Ver rouge	Expérimental	56 jours	NOEC	1,7 mg/kg (poids sec)
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	79-74-3	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	EC50	>1 000 mg/kg (poids sec)
Bisphénol A	80-05-7	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	58,4 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Atlantic Silverside	Expérimental	96 heures	LC50	9,4 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC10	>320 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Diatomée	Expérimental	96 heures	EC50	1,1 mg/l

Bisphénol A	80-05-7	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	4,6 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC50	2,73 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Crevete mysidae	Expérimental	96 heures	LC50	1,1 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	10,2 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Diatomée	Expérimental	96 heures	EC10	0,4 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Vairon de Fathead	Expérimental	444 jours	NOEC	0,016 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC10	1,36 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Invertébré	Expérimental	328 jours	NOEC	0,025 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Crevete mysidae	Expérimental	28 jours	NOEC	0,17 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Sheepshead Minnow	Expérimental	116 jours	NOEC	0,066 mg/l
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Boue activée	Expérimental	2 heures	IC50	71 mg/l
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,053 mg/l
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	0,044 mg/l
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	0,061 mg/l
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Vairon de Fathead	Expérimental	32 jours	NOEC	>=0,066 mg/l
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,0015 mg/l
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,0029 mg/l
p-Benzoquinone	106-51-4	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	0,045 mg/l
p-Benzoquinone	106-51-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	1,5 mg/l
p-Benzoquinone	106-51-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	0,13 mg/l
p-Benzoquinone	106-51-4	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	12 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	22.3 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	1 Année (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	84 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OCDE 301D
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique pH basique	10.9 jours (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	81 %BOD/ThOD	OCDE 301C
OLIGOMERE ACRYLIQUE	41637-38-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Percent degraded	24 % dégradé	

Copolymère butadiène - acrylonitrile	9010-81-5	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	80-15-9	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThO D	OCDE 301C
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	2386-87-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	71 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO (ne passe pas la fenêtre de 10 jours)	OCDE 301B - Mod. CO2
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	2386-87-0	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	47 heures (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	119-47-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThO D	OCDE 301C
Cumène	98-82-8	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	33 %BOD/ThO D	OCDE 301C
Cumène	98-82-8	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.5 jours (t 1/2)	
Talc	14807-96-6	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	79-74-3	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	38 jours	évolution dioxyde de carbone	1 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	similaire à OCDE 301B
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	79-74-3	Expérimental Biodégradation		Période demivie (t 1/2)	4 jours (t 1/2)	
Bisphénol A	80-05-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	81.4 %BOD/Th OD	OECD 301F - Manometric Respiro
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	70 %BOD/ThO D	OCDE 301C
p-Benzoquinone	106-51-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	56 % Suppression de carbone organique dissous COD	OECD 301A - DOC Die Away Test
p-Benzoquinone	106-51-4	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	6.5 jours (t 1/2)	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Modèle Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	5.8	Catalogic™
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage	3.137	OCDE 117 méthode HPLC log Kow

				octanol/eau		
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.42	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.97	EC A.8 coefficient de partage
OLIGOMERE ACRYLIQUE	41637-38-1	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	6.6	
Copolymère butadiène - acrylonitrile	9010-81-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydroperoxyde de α , α -diméthylbenzyle	80-15-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.82	
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	2386-87-0	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.34	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	119-47-1	Expérimental BCF - Poisson	60 jours	Facteur de bioaccumulation	840	OECD305-Bioconcentration
Cumène	98-82-8	Modélé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	140	Catalogic™
Cumène	98-82-8	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.55	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Talc	14807-96-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	79-74-3	Modélé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	44	Catalogic™
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	79-74-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	5.1	EC A.23 Part. Coeff Slow-Stir
Bisphénol A	80-05-7	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	≤67	
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.59	
p-Benzoquinone	106-51-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.2	OECD 107 log Kow shke flsk mtd

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Modélé Mobilité dans le sol	Koc	380 l/kg	Episuite™
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	42,7 l/kg	
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	10 l/kg	Episuite™
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	2386-87-0	Modélé Mobilité dans le sol	Koc	30 l/kg	Episuite™
Cumène	98-82-8	Modélé Mobilité dans le sol	Koc	700	Episuite™
2,5-Di-tert-pentylhydroquinone	79-74-3	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	4 800 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC

1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Modèle Mobilité dans le sol	Koc	40 l/kg	Episuite™
p-Benzoquinone	106-51-4	Modèle Mobilité dans le sol	Koc	86,2 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ingrédient	Identifiant(s)	Informations sur les perturbateurs endocriniens environnementaux
Bisphénol A	80-05-7	Il a été déterminé que le bisphénol A perturbe les stéroïdes (œstrogènes) et processus médiés de la thyroïde chez les poissons et les amphibiens, respectivement, entraînant des effets néfastes sur les organismes et les populations, même en deçà des niveaux de toxicité aiguë et systémique.

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

- 08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
- 20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

La collecte des déchets doit être assurée par une entreprise agréée pour les déchets spéciaux, à l'occasion de quoi le code de déchet doit être mentionné. Vous trouverez une liste des entreprises correspondantes sous www.veva-online.ch.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3082	UN3082	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A (MONOMÈRE ACRYLATE, HYDROPEROXYDE DE CUMÈNE)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A (MONOMÈRE ACRYLATE, HYDROPEROXYDE DE CUMÈNE)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A (MONOMÈRE ACRYLATE, HYDROPEROXYDE DE CUMÈNE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Non applicable.	Polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	M6	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient

Cumène

Identifiant(s)

98-82-8

Classification

Carc. 1B

Réglementation

Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1

Cumène

98-82-8

Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Carc. 2	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
p-Benzoquinone	106-51-4	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Talc	14807-96-6	Grp. 2A: Probablement carcinogène pour les hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115): les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans révolus peuvent entrer en contact avec cette préparation ou y être exposés dans le cadre de leur travail uniquement si l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ou le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a approuvé une exception.

Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): les femmes enceintes et les mères qui allaitent peuvent entrer en contact avec cette préparation ou y être exposées dans le cadre de leur travail uniquement s'il est constaté à partir d'une évaluation du risque effectuée par un expert que l'exposition ne peut provoquer aucun dommage à la mère et à l'enfant dans le contexte des activités et des mesures de protection prises.

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:

La/les substance(s) suivante(s) contenue(s) dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

Ingrédient

Bisphénol A

Identifiant(s)

80-05-7

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH

Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Statut d'Autorisation selon REACH:

Les substances suivantes contenues dans ce produit pourraient être ou sont soumises à autorisation selon REACH.

Ingrédient

6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol

Bisphénol A

Identifiant(s)

119-47-1

80-05-7

Statut d'Autorisation: listée sur la liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes pour autorisation.

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur

E2 Dangereux pour le milieu aquatique	200	500
---------------------------------------	-----	-----

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H360F	Peut nuire à la fertilité.
H360Fd	Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H361df	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Système respiratoire.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste des notes pertinentes

Nota D	Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles figurent dans la troisième partie. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous forme non stabilisée. Dans de tels cas, le fournisseur doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance, suivi de la mention «non stabilisé(e)».
--------	--

Raison de la révision:

Section 14 de l'UE - Données du tableau - L'information a été ajoutée.
Section 14 de l'UE - En-têtes de tableau - L'information a été ajoutée.
Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été modifiée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 04: Premiers soins - Symptômes et effets (CLP) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Section 8 : Protection respiratoire - recommandations - L'information a été modifiée.
Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.
Section 9: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été modifiée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été ajoutée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été supprimée.
Section 11: Toxicité aiguë (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11 : En-têtes des colonnes du tableau des perturbateurs endocriniens - L'information a été modifiée.
Section 11: L'exposition prolongée ou répétée peut causer (phrases standards) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: déclaration d'élimination suisse - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de classification - Données réglementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Données réglementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Données réglementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données réglementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données réglementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données réglementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été supprimée.
Section 14 Réglementations - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Données réglementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Données réglementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport en vrac - Données réglementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU - L'information a été supprimée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des Notes pour tous les composants du matériau donné. - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les

risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

3M Suisse: Les fiches de données de sécurité sont disponibles sur www.3m.com/ch